

# ASSOCIATION LES AMIS DE L'ECOLE DE MOUETTES

« Les Amis de l'École de Mouettes »



## FOIRE A TOUT

### Dimanche 15 juin 2025

OUVERTE AUX PROFESSIONNELS ET AUX  
PARTICULIERS

**FORMALITES D'INSCRIPTIONS : TARIFS : 3 euros le mètre linéaire**

**Règlement à l'ordre de : ASSOCIATION LES AMIS DE L'ECOLE DE MOUETTES**

**A retourner à l'adresse suivante avec le règlement : 9 la petite route 27220 Mouettes**

#### REGLEMENT ET DEROULEMENT :

UNE INSCRIPTION N'EST VALIDEE QU'AVEC LE REGLEMENT ET LE FORMULAIRE DUMENT  
REPLI.SANS REGLEMENT L'INSCRIPTION N'EST PAS PRISE EN COMPTE

La Foire à tout est ouverte au public de 8H à 18H. Elle se déroulera sur le stade de Foot à Mouettes

**Les exposants devront se présenter à partir de 6H et jusqu'à 8H30.**

Notez qu'il sera impossible pour les exposants de partir avant 18H, place fermée.

L'attribution des stands et leur répartition seront effectuées par l'organisateur. Seuls seront retenus les bulletins d'inscription complètement remplis et signés accompagnés du règlement total de la location.

En cas de désistement ou d'absence les sommes versées ne donneront pas lieu de remboursement **et l'organisateur pourra disposer librement de l'emplacement après 8H30**

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription qu'il jugerait utile sans avoir à en préciser les motifs et sans que cela puisse donner lieu à l'indemnité au profit de l'exposant écarté. Aucun véhicule ne pourra se déplacer pendant la foire. L'exposant vend sur l'emplacement qui lui est affecté sans empiéter sur les stands voisins, ni sur les allées réservées à la circulation des visiteurs et des véhicules de sécurité. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de l'authenticité ou de la valeur des objets présentés. Les exposants doivent se conformer aux règles en usage dans leur profession, respecter la législation et la réglementation du commerce et des prix, et les obligations des divers services fiscaux les concernant.

Les stands de restauration et de nourriture ne sont pas acceptés.

**Pour les exposants gardant leur véhicule, un minimum de 4 mètres est obligatoire pour une voiture, 6 mètres pour camion ou voiture + remorque.**

**RAPPEL : Le mètre linéaire est d'1 mètre sur 3 mètres de profondeur.**

-----  
Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Titulaire de la Pièce d'identité (joindre une photocopie) N° : \_\_\_\_\_

N° Immatriculation du véhicule : \_\_\_\_\_

Demande une réservation de \_\_\_\_\_mètre(s) linéaire

**J'ATTESTE SUR L'HONNEUR DE MA NON PARTICIPATION A DEUX AUTRES  
MANIFESTATIONS DE MEME NATURE AU COURS DE L'ANNEE CIVILE.**

**Date et signature de l'exposant précédée de la mention « LU ET APPROUVE » :**